



# Tutorat 2023-2024



FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

PREFMS CHU DE TOULOUSE

Rédaction 2022-2023

UEC 16

Présentation des métiers et  
collaborations interprofessionnelles

Orthoptie

*Ce cours vous est proposé bénévolement par le Tutorat Les Nuits Blanches qui en est sa propriété. Il n'a bénéficié d'aucune relecture par l'équipe pédagogique de la Licence Sciences pour la Santé ni de l'IFSI. Il est ainsi un outil supplémentaire, qui ne se substitue pas aux contenus diffusés par la faculté et l'institut en soins infirmiers.*

*Rédigé par Sourd Dorian à partir du cours de V.SOLER présenté le 15/02/2023.*

# Orthoptie

## I. Le métier d'orthoptiste

C'est un métier au contact du patient et au cœur de la vision. Elle alterne la clinique et la paraclinique. Il y a de la recherche clinique et une patientèle de 0 à 107 ans.

C'est un des 3 « O » de la filière visuelle.

- Orthoptiste
- Ophtalmologiste
- Opticien

Il n'y a pas d'ordre de l'orthoptie mais un syndicat National Autonome des Orthoptistes.

Il y en a pour tous les goûts :

- Modes d'exercice
  - o Salariés : hôpital, structure médico-sociale, clinique, cabinets d'ophtalmologie
  - o Ou libéral (seul ou en groupe)
- Collaboration avec :
  - o Ophtalmologistes (notamment avec le travail aidé)
  - o Opticiens
  - o Mais aussi médecins généralistes, pédiatres, neurologues, kinésithérapeutes
- Quelles missions ?
  - o Etude des troubles de la vision
  - o Mission de suivi, dépistage, rééducation, réadaptation et recherche clinique

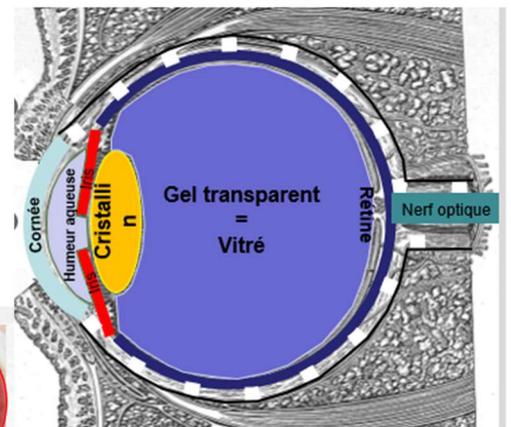
Profession réglementée et protégée :

- Code de l'éducation
  - o Définit les règles de délivrance du certificat de capacité d'orthoptiste
- Code de la Santé Publique
  - o Définit les décrets de compétences des orthoptistes et modalités d'exercice de la profession (glissement de compétences d'ophtalmologue vers les orthoptistes)
  - o Protocoles organisationnels (collaboration avec les ophtalmologistes)
- Code de la Sécurité Sociale
  - o Définit la liste des actes d'orthoptie

## II. L'œil

Les éléments de l'œil importants sont la cornée, l'iris, le cristallin (assure la focalisation des rayons lumineux) et la rétine qui reçoit les rayons en les transformant en signal électrique. Entre le cristallin et la cornée il y a l'humeur aqueuse et entre le cristallin et la rétine il y a un gel transparent = vitré. L'iris est le véritable diaphragme de l'œil.

Lorsque l'on fait des photos dans le noir, on peut avoir des yeux rouges. Cela est dû au fait que l'appareil photo prend une image de la rétine.



## III. L'exploration d'un sens

### a. Exploration de la vision de l'enfant

- Etude du développement visuel
- Dépistage et prise en charge de l'amblyopie
  - o Amblyopie : défaut de développement de la vision au niveau d'un œil ou des deux yeux chez l'enfant
    - Causes variées : strabismes, cataracte congénitale (opacification du cristallin), ptosis, troubles de la réfraction non corrigée
- En collaboration étroite avec l'ophtalmologiste

- b. **Exploration des désordres oculo-moteurs**
  - Evaluation des mouvements oculo-moteurs
  - Dépistage et suivi des strabismes
    - o Strabisme : défaut de parallélisme des axes visuels
    - o Convergent : ésoptropie
    - o Divergent : exoptropie
  - Dépistage et suivi des paralysies oculo-motrices
    - o Paralysie des nerfs crâniens III, IV et VI
  - Dépistage et suivi des nystagmus
    - o Nystagmus = mouvements saccadés et involontaires des globes oculaires
- c. **Exploration neuro-visuelle**
  - Evaluation de la perception du relief
    - o Exemple d'évaluation basique de la vision du relief : texte des deux crayons de Lang
  - Vision des couleurs :
    - o Dépistage du daltonisme (= anomalie congénitale de la vision affectant la perception des couleurs)
    - o Suivi de traitements pouvant altérer la vision des couleurs
  - Réalisation du champ visuel
    - o Dépistage et suivi du glaucome : atteinte du nerf optique du fait d'un excès de pression intraoculaire
    - o Dépistage et suivi des pathologies des voies visuelles : de l'œil au cerveau : tumeurs, accidents vasculaires cérébraux
  - Enregistrement de l'activité électrique
    - o De la rétine = électrorétinogramme
    - o Du nerf optique = potentiels évoqués visuels
- d. **Exploration de la vision et de la correction optique**
  - Réfraction : définir la correction optique du patient
    - o Troubles de la réfraction
      - Hypermétropie = œil trop court
      - Myopie = œil trop long
      - Astigmatisme = œil « rugby »
    - o Trouble de la réfraction lié à l'âge se manifestant en VP
      - Presbytie = perte de l'accommodation
  - Acuité visuelle (AV)
    - o Capacité à distinguer un objet (appelé optotype sur les échelles de lecture) de taille définie
    - o Les optotypes sont adaptés au patient (dessins, lettres...)
    - o A une distance de 5m (AV de loin) ou 33cm (AV de près)

#### IV. **Exploration d'un organe**

- Cornée
- Cristallin
  - o Bilan préopératoire de chirurgie de cataracte : calcul de la puissance de l'implant (cataracte = opacification du cristallin)
- Rétine
  - o Rétinographie = photographie de la rétine
  - o Angiographie de la rétine = photographie après injection de colorant
  - o Tomographie par cohérence optique (OCT) = véritable scanner de la rétine
  - o Exemples de maladies rétinienne : dégénérescence maculaire liée à l'âge et rétinopathie diabétique

Tous les tissus oculaires peuvent être touchés par une pathologie et peuvent être explorés.

#### V. **En résumé, l'orthoptiste**

En résumer : l'œil est responsable de multiples fonctions générant de multiples déficiences à étudier

- Vision centrale et sa finesse

- Vision des couleurs
- Champ visuel périphérique
- Motilité oculaire et la coordination ODG
- Vision du relief
- L'intégration des informations visuelles par le cerveau

## VI. Le métier d'orthoptiste en pratique

Assure la prise en charge sur prescription médicale :

- Troubles oculo-moteurs : strabismes, paralysies oculo-motrices
- Amblyopie
- Troubles de la vision binoculaire
- Troubles neurosensoriels
- Rééducation basse vision

Participation à la recherche clinique.

Ils peuvent travailler en secteur libéral ou secteur public en tant que salarié ou dans un cabinet de groupe ou cabinet individuel.

## VII. Etudes

- 3 ans
- Bases anatomiques et biologiques
- Clinique à la pathologie
- Cours/TP/TD
- Stages à partir de la 1<sup>e</sup> année
- Volume horaire
  - o Environ 500 heures par semestre dont
    - Stages environ 300 heures par semestre
    - Cours entre 120 et 250 heures

## VIII. En conclusion

- Métier au contact des autres
  - o Passionnant
  - o Essentiel dans la filière visuelle
- En 3 ans
- Du travail à revendre
  - o 6000 ophtalmologistes
  - o 5000 orthoptistes
- Diverses façons d'exercer pour tous les goûts